L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No Entre Conti et Bienville

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 JUIN 1861.

G. F. WEISSE E. DUFOUR
F. LIMET. O. HARRY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 26 JUIN.

Voir la seconde page, pour:
Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Hestiaux,

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par D. E. Masspy, à 10 heures et quart, dans l'entrepôt de Lesse, sur Carondelet: 4 lit neufs, sur la Levée, au pied de la rue de la Douane, mais; et à l'entrepôt de Marchands, rue Fulton entre Lafayette et Girod, mais.

Le Congrès des Etats-Unis.

C'est de demain en huit que doit se réunir à Washington, si rien ne l'en empêche, le Congrès des Etats Unis convoqué en session extraordinaire par M. Lincoln. Si nous en croyons le programme tracé à l'avance par les organes de la Administration, la durée de cette session sera très-courte, et le rôle des représentants et des sénateurs se bornera à l'enregistrement des actes qu'il a plu à Abraham Lincoln de décréter.

D'après la Constitution des Etats Unis c'est au Congrès seul qu'appartient le droit de lever et d'entretenir des armées et de disposer des milices. M. Lincoln s'étant permis d'empiéter sur les pouvoirs attribués aux représentants de la nation, il n'est tout simplement de réparer cette petite irrégularité par quelques votes de complaisance. Cette formalité remplie, les mandataires du peuple souverain seront invités à retourner à leurs occupations habituelles.

Cependant le rôle du Congrès ne se bornera peut-être pas à allouer au Président républicain tout le nombre d'hommes et de dollars qu'il demandera, ni même à lui donner carte blanche sous ce rapport. La soumission absolue du pouvoir législatif à l'exécutif ne suffit pas à l'usurpateur de la maison blanche. Il existe dans l'Etat du troisième pouvoir dont l'intervention est parfois gênante dans l'exécution des mesures arbitraires et despotiques que le cabinet prescrit aux généraux de ses armées. Un certain juge Taney, président de la Cour Suprême des Etats Unis, ne s'est il pas avisé de dire dans une sentence, nullifiée il est vrai par la soldatesque, que le Président des Etats Unis avait violé la constitution?

M. Lincoln qui a été avocat dans nous ne savons quel village de l'Illinois, en a clairement conclu que sur les points de droit, et ses scrupules au sujet de l'*habeas corpus* troublent son sommeil. Quelques unes de ses conseillers ont donc imaginé pour le tranquilliser de demander au Congrès la suspension du droit d'*habeas corpus*. Suspendre un droit, diront les casuistes, ce n'est pas le méconnaître, au contraire c'est une de manières d'affirmer son existence. Quand on prend du galon on n'en saurait trop prendre suivant le proverbe. Le Congrès en suspendant l'habeas corpus pourrait par la même occasion suspendre le droit d'être jugé par un jury et dans l'Etat où le crime a été commis, le droit de réunion, la liberté de la tribune et de la presse et tout ce qui fait un peuple libre

Les Mexicains ont inventé un joli mot pour exprimer cette idée, et il n'est pas chez eux jusqu'au plus constitutionnel des présidents qui ne se fasse accorder quelques facultés extraordinaires M. Seward va donc demander pour son chef des facultés extraordinaires.

Il est des républicains noirs novateurs qui sont allés jusqu'à proposer de bouleverser complètement les institutions de leur pays, d'abolir la division par Etats et de constituer un pouvoir fort et unitaire. Un pouvoir fort, cette expression a passé l'océan pour s'implanter dans le vocabulaire américain et il a fallu une révolution pour cela.

Aussi, les chefs du parti républicain, après avoir provoqué la tempête, ne trouvent déjà plus pour en calmer leur bruyante désombrer rien de mieux que de jeter par dessus bord toutes les institutions, toutes les libertés, toutes les traditions américaines. A peine l'orage vient il de éclater que, perdant la tête, ils parlent de pronunciamento, de dictature, de centralisation du pouvoir.

Cela prouve combien peu de fond il y avait dans cet assemblage d'ambitieux désordonnés qui forment le parti. Les ministres de Lincoln ont montré qu'ils n'avaient ni principes ni politique, et ils ont déjà épuisé presque tous les expédients sans avoir fait un pas en avant pour sortir de la crise dans laquelle ils se sont lancés tête baissée. Si le peuple des Etats du Nord laisse faire ces gouvernants, sa ruine sera complète. Avec l'honneur et la fortune des citoyens s'en ira jusqu'au dernier vestige de pouvoir sérieusement fondé par Washington et Jefferson.

On nous annonce la formation au Nord d'un parti de la paix, on a parlé de pétitions qui devaient être adressées au Congrès. Nous saurons bientôt ce qu'il y a de réel dans ces tentatives, mais tout conspire que l'esprit public dans les Etats libres est de la pâme à se relever de l'abaissement dans lequel il est tombé. Pour retrouver cet amour vivace de l'indépendance et de son drapeau du nom américain qui distinguaient jadis les citoyens des Etats-Unis, il faudra venir dans les Etats Confédérés qui eux seuls conservent le respect de la souveraineté du peuple et du droit des Etats et le culte des traditions laissées par les fondateurs de la République.

De 2 prises de moins pour le Brooklyn.—On se rappelle que la goulette *Hop*, venant de la Guadeloupe, avait été capturée à la Barre devant Brooklyn et qu'un chef de prise avec huit hommes d'équipage avait été placé à bord. Parmi les passagers du *Hope* se trouvait une dame française qui protesta contre la détention à laquelle on voulait la soumettre et demanda à être envoyée à terre. Le chef de prise céda à ses sollicitations et l'envoya à terre dans un canot manœuvré par ses huit matelots. Des que le canot fut éloigné, le capitaine du *Hope* coupa le cable qui retenait la goulette à l'ancre et profitant de ce que le *Brooklyn* était chassé, il mit à la voile ouvertement prisonnier son chef de prise. Une lettre reçue à la Nouvelle Orléans annonce l'arrivée du *Hope* à la Havane. Le capitaine est fort en peine de savoir ce faire de son prisonnier.

Le *Kizier* de la Pointe à la Hache annonce l'arrivée dans le lac Borgne de M. Charles F. Demandre dont le sloop avait été capturé à la Passe à la Loutre. Pendant que le *Brooklyn* était en croisière, M. Demandre qui avait été laissé à bord de son sloop levait l'ancre et déloges tranquillement. Il est arrivé avec son bâtiment sain et encombre dans le lac Borgne.

Recrues venant de Lois.—Le capitaine Lasalle qui vient de séjourner quelque temps à Richmond, a ramené avec lui les six français enrolés dans la légion Garibaldi de New-York, qui sont partis dernièrement de Washington sans permission, pour passer dans le camp du Sud. Ces six hommes se sont présentés dans les bureaux de M. major Avegno, et ils ont l'air satisfaits d'avoir changé leur fusil d'épaule. Ils combattront avec plus de cœur pour la cause de l'indépendance, qu'ils ne l'eussent fait pour celle de l'oppression.

Cazadores Españoles.—Le beau bataillon des Cazadores Espanoles, commandant Juan Mianzolarria, recevra dimanche prochain un drapeau que lui offrent les dames de la Nlle Orléans et qui sera béni le même jour à la cathédrale par l'archevêque Odin. Cette imposante cérémonie, à laquelle les officiers et les membres du bataillon ont eu l'obligeance de nous inviter, aura lieu à onze heures et demie. Il sera fait, pendant la messe, une quête au profit des familles des volontaires enrolés dans l'armée confédérée.

Pour militaire.—Nous avons reçu une pièce militaire composée par M. Louis Fortin, et dédiée aux Gardes d'Orléans. Cette composition est publiée par M. Blie, et on en trouvera des exemplaires à son magasin de musique, rue Royale, No 66.

L'affaire de J. Assaldi à Plaquemines.—Nous sommes heureux d'apprendre que le juge Avery, de la Cour du Cinquième District Judiciaire, a ordonné la mise en liberté de M. Jacques Assaldi. Voici le texte de la décision rendue:

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Iberville, 3me Cour de District: Sur demande d'habeas corpus pour Jacques Assaldi.—Vu les preuves fournies devant le magistrat, les déclarations, les témoignages soumis à la considération de la Cour et la loi, il est ordonné, le juge et demandeur le Cour de la loi, il est ordonné, le juge et demandeur Jacques Assaldi soit déchargé immédiatement de la garde du Sheriff; le fait d'avoir été détenu et de la garde du Sheriff; le fait d'avoir été détenu et mis à l'ombre avant qu'il eu en état de légitime défense.

Signé DAN D. AVERY, juge de la Cour du 3me District Judiciaire. 14 juin 1861.

M. Assaldi nous prie de publier la déclaration qui suit:

Je remercie le juge Avery, de la Cour du Cinquième District, de m'avoir rendu mon entière liberté, et je remercie publiquement qu'il a eu à venir une enquête sur ma conduite. Je le remercie de la bonté qu'il a eue de venir de suite sur les lieux afin que, si mon cause était jugée, je fusse pas privé de la liberté, pendant mon bon de l'homme.

Je remercie MM. Léon Labeure et J. A. Breau de Fran-ds qu'ils m'abandonnaient en me défendant, vrai que tous ceux qui m'ont offert leurs services dans ces moments, bien particulièrement le juge Duverge, MM. J. B. Rand et Bernard Gomez.

JACQUES ASSALDI.

Par le Télégraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

DEPECHES DE L'APRES MIDI.

Mouvements autour de Washington.

Washington, 24 juin.—Un espion a été arrêté et il a donné des détails sur le nombre et la position des troupes du Sud et de leurs batteries dans le voisinage d'Hagerstown. Il ajoute qu'Harper's Ferry a été de nouveau évacué.

Les avant postes qui quitté Williamsport, mais on rapporte que le général Johnston était à sept milles de là avec quatre régiments.

Frederick, Maryland, 24 juin.—Aujourd'hui, dans la législature, une résolution a été passée pour demander au gouverneur de rendre les armes à la milice de l'Etat.

Alexandrie, 24 juin.—Le professeur Lowe a fait aujourd'hui une ascension en ballon et il a découvert un autre ballon du coté du Sud, ce qui prouve que les confédérés ont recours au même moyen.

Cincinnati, 25 juin.—La *Gazette* dit que cinq mille Confédérés sont stationnés à 13 milles au delà de Philippi, ils ont des uniformes et sont bien armés. Il y a une réserve de 3000 hommes à Huttonville et un piquet de 100 cavaliers à Romney.

Les escamoucheurs d'avant postes continuent. Les personnes remises aux autorités civiles et soupçonnées d'être des guérillas seront limitées.

Soi-disant convention de la Virginie.

Wheeling, 24 juin—La soi-disant convention de l'Ouest de la Virginie, a adopté les lois actuelles de l'Etat sur la milice, elle doit s'ajourner demain jusqu'au premier mardi d'août.

Autres nouvelles.

Washington, 25 juin.—W. D. Gallagher a été nommé collecteur du port de la Nouvelle-Orléans et le partisan de Cairo avec l'arrivée.

Cincinnati, 24 juin.—Le bateau à vapeur *A. O. Tyler* est parti hier pour le bas de la rivière, le *Lexington* et le *Connestoga* partiront aujourd'hui.

Il y a huit mille hommes au camp Dennison, près de cette ville.

Milwaukie, 25 juin.—Quarante des émeutiers ont été arrêtés et emprisonnés. Leur camara des ont du canon et menacent la geole. Le maire a proclamé la loi martiale.

Missouri.

Cairo, 24 juin.—Le *City of Alton* est parti aujourd'hui pour la rivière Missouri, avec 1,200 soldats et quatre pièces de 6lz. On dit que les troupes du Tennessee marchent sur le Missouri par l'Arkansas.

Kansas City, 24 juin.—1,500 hommes de trois corps partis ici aujourd'hui pour le Sud-Ouest du Missouri.

Nouvelles de Richmond.

Arrestation de Hulburt comme espion.

Richmond, le 24 juin.—M. H. Hulburt, un prétendu espion confié à la garde d'un comité d'Atlanta, est arrivé ici ce matin et a été conduit en prison. Les autorités confédérées ont renvoyé l'examen de cette affaire devant les autorités de l'Etat de la Virginie.

Hulburt sera soumis à un examen préliminaire. S'il n'y a pas de preuves suffisantes contre lui ici, il sera renvoyé devant les Commissaires confédérés, à Charleston

Dix prisonniers fédéraux ont été conduits ici hier et aujourd'hui.

Il n'a été reçu rien qui confirme la sécession du Maryland.

☞ Les Voltigeurs d'Orléans prendront les armes jeudi, 27 du courant. Voir l'annonce.

Vote de Tennessee.—Le *Knoxville Register* publie les retours officiels du vote populaire dans le Tennessee sur la sécession moins le résultat du comté de Lauderdale. Il y a eu pour la séparation 107,108 voix, contre la séparation 46,432 ce qui laisse une majorité de 60,656 pour la sécession.

Recit de la bataille de Bonnville.—Nous trouvons dans un extra du *Missouri State Journal* le récit suivant du combat livré à Bonnville.

Un témoin oculaire du combat qui a eu lieu lundi dernier, à 8 heures, à six milles au dessous de Bonnville, rapporte les faits suivants:

Le major général Price était malade dimanche et il donna l'ordre de faire retirer les troupes de l'Etat vers l'Arkansas. Il partit lui même pour sa résidence à Bonnville. Les forces du général Lyon débarquèrent près de Roche port et marchèrent sur Bonnville. Quelques compagnies de troupes de l'Etat les rencontrèrent à six milles au dessous de Bonnville et commencèrent l'attaque. La compagnie B du regiment de Bluff Dale reçut le feu et eut dix tues et blessés. Elle répondit au feu en battant en retraite. Plusieurs autres compagnies de l'Etat se mirent à tirer sur les forces de Lyon de différents points. Le général Lyon mit des pièces de canon en ligne et tira une vingtaine de coups à mitraille et à boulets sur les troupes de l'Etat mais aucun résultat.

Les troupes de l'Etat se sont retirées et ont été rejoindre les troupes du Tennessee qui cherchaient à rejoindre les troupes d'Etat forent faits prisonniers. Il y eut trois blessés légèrement. Les prisonniers après l'ordre donné de les relâcher. Les fédéraux ont eu environ dix tués et 20 à 30 blessés.

Le colonel Marmaduke commandait les miliciens et le gouverneur Jackson assistait à l'action. Les fédéraux n'ont capturé aucune pièce de canon, tout a été sauvé même les pièces de canon, tout a été sauvé même quelques pièces qui avaient été placées à quatre milles au sud de Bonnville et qui ont été jetées dans le Missouri

Les retraites des missouriens avait été décidée à l'avance et elle s'est opérée en bon ordre jusqu'à un endroit à 15 ou 20 milles de Bonnville où les troupes d'Etat ont reçu l'ordre de se concentrer.

Nouvelles d'Europe

(Par un télégraphique)

Pointe aux Pères, 16 juin.

Le steamer *Jura*, parti de Liverpool le 6 et de Londonderry le 7 courant, a passé ce soir 9 heures à la Pointe aux Pères. Voici le resumé des nouvelles qu'il apporte.

Le gouvernement américain ne permettra pas aux croiseurs ou navires armés de conduire leurs prises dans des ports anglais. Lord John Russell, dans sa lettre à ce sujet aux lords de l'amirauté, dit que cette mesure est adoptée en attendant la plus stricte neutralité. M. Lindsell a donné avis qu'il adhéserait des interpellations aux amiraux, afin de savoir si cette interdiction n'est pas un changement apporté à la législation antérieure, et le motif de ce changement aux lois maritimes.

Le *Times* de Londres répond aux plaintes des Etats du Nord contre l'Angleterre, et les déclare sans fondement.

Au parlement, lord John Russell a annoncé qu'il ignorait que des volontaires canadiens eussent offert leurs services aux Etats Unis, et que, conséquemment, il ne pouvait dire comment agirait le gouvernement si pareil cas se présentait.

Le prince Napoléon s'est embarqué pour l'Espagne.

La Bourse de Paris était louche. On cotait le 3 p. c. à 69 fr. 35 c.

Le comte de Cavour est toujours malade. Il a été saigné pour la sixième fois.

La reine d'Espagne a donné naissance à une princesse.

Les Chambres prussiennes, par un vote décisif, ont mutuellement réduit le crédit militaire demandé par le gouvernement.

Dernières nouvelles.

(Par le télégraphe de Londonderry)

Le comte de Cavour est mort le 6 juin, à sept heures du matin. Dans la soirée qui avait précédé ce triste événement, son état était devenu si alarmant, que la plus grande émotion fut jetée dans la ville de Turin, une foule immense entourait sa residence.

M. Minghetti a été chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, et le général Fanti de l'administration provisoire de la marine.

(Autre dépêche.)

Turin, 6 juin.—A la réouverture de la chambre des députés, le président a annoncé la mort du comte de Cavour, au milieu de l'impression la plus profonde chagrin de la part de l'assemblée. Il a parlé de la grande perte que venait de subir l'Italie, et il a décrit les services signalés rendus par le comte de Cavour.

M. Ribez a ajouté que la chambre devait participer au deuil national italien, en suspendant ses séances pendant trois jours. "Nous sommes affligés, a-t-il dit, du malheur qui nous a privés des sages conseils d'un homme d'Etat aussi illustre. Nous ne devons pas cependant nous laisser aller au découragement, il abandonner la Voie que nous avons suivie jusqu'à ce jour. Celui que nous pleurons a exprimé dans ses derniers moments une foi aussi bonne dans l'avenir de l'Italie, se montrant convaincu que les principes d'unité et d'indépendance finiraient par triompher. Nous partageons fermement cette foi. Rallions nous sincèrement autour du trône d'un prince loyal et vaillant, et nous serons libres capables d'atteindre le but auquel, grâce à notre ténacité, nous sommes si près de toucher."

La tribune de la chambre des députés sera tendue de noir pendant vingt jours. Le sénat a adopté la même résolution

Turin, 7 juin.—L'*Italia* de ce jour annonce que le roi a fait appeler M Ricasoli au palais.

On annonce que Garibaldi a l'intention de visiter l'Amerique dans un mois ou deux, si une guerre ne se déclare pas en Italie.

Le bruit court de la découverte d'une vaste conspiration à Milan.

Paris, 7 juin.—L'empereur doit envoyer un aide de camp, pour le représenter aux funérailles du comte de Cavour, auxquelles le prince Napoléon doit, dit on, se rendre aussi.

Capture d'un negrier.—Le trois-mâts *Nightingale* est arrivé à New York, avec un équipage de prise mis à bord par la corvette des Etats Unis *Saratoga*, à la côte d'Afrique. Le bâtiment, capturé le 23 avril, au large de Kabenda, avait alors à bord 801 noirs d'Afrique, à savoir: 272 hommes, 97 femmes, 340 jeunes garçons et 92 jeunes filles. Il en était mort déjà 160 depuis qu'il avait pris la mer. Toute la cargaison humaine a été transportée et débarquée à Monrovia. De façon ou d'autre, la capitaine (Francis Brown) subrogeur, qui était Espagnol, et une partie de l'équipage sont parvenus à s'échapper. Le reste a été transporté à bord du *Saratoga* et incorporé sur les rôles d'équipage.

Le *Nightingale* est un *clipper* de 1,100 tonneaux, construit à Portsmouth (New Hampshire). Après avoir fait un voyage à Liverpool, il changea de propriétaire, fut envoyé aux Antilles, puis de là à la côte d'Afrique pour une opération de traite dont on connaît le résultat. Le bâtiment est en ce moment à la Quarantaine, ayant perdu trois hommes de son équipage de prise envoyé le jugé de la côte d'Afrique à New York.

CHRONIQUE LOCALE.

Explosion d'un canon. — Nous avons appris hier soir que la pièce de canon de 18, qu'un détachement de la compagnie du Génie était allé essayer sur les bords du lac, a fait explosion, dans l'après-midi, sur soixante sixième coup. Grâce aux précautions prises par le lieutenant Salle, aucun de ses hommes n'a été blessé. Le caporal qui a mis le feu à la pièce, lorsqu'elle a fait explosion, a été lancé à une assez grande distance, mais en a été quitte pour quelques contusions. Un autre soldat a été renversé par une motte de terre. L'explosion de cette pièce est d'autant plus regrettable qu'on avait obtenu d'excellents résultats dans le tir. Le pièce portait les bombes à une distance de plus de cinq milles. Avec de pareils engins, on pourrait tenir les croiseurs de Lincoln à distance. C'est sans doute l'avis qu'il appartient de décider, les causes de l'explosion et de voir si on peut y remédier. La pluie, en refroidissant subitement l'intérieur de la pièce, a peut être contribué à l'événement, mais le métal doit être d'une qualité telle que la dilatation et la contraction puissent s'opérer sans qu'il en résulte une explosion.

Conseil de ville.—Le Conseil de ville a siége hier soir.

Aldermen—La résolution des assistants ordonnant la vente de quatre contrats pour construire et réparer des ponts, a été soumise au comité des rues et débarcadères.

Le Board a transmis au Maire une lettre dans laquelle des habitants se plaignent d'une mauvaise maison située à l'encoignure des rues Paix et Cassaulvo, et où il s'est commis des meurtres.

Une résolution de M. Stith, au sujet du fermage et de l'embellissement du Parc, a été soumise au comité des finances.

M Hickins a présenté une résolution qui permet aux dames d'avoir un pique-nique au Parc, le 1er, le 2 et le 3 juillet.

Une résolution des Assistants ordonnant l'ouverture de la rue St-Andrew et autres rues a été adoptée, mais sur la proposition de M Wills, on ne commencera les travaux qu'après le 1er janvier 1862.

Le Board a décidé qu'il serait construit des ponts de la rue Polygne Eux Casernes, pourvu que chaque pont ne coûte pas plus de douze piastres.

Assistants-Aldermen.—Le Trésorier a annoncé, dans son rapport hebdomadaire, qu'il reste en caisse une somme de $41,949.

Une résolution au sujet de nouveaux revêtements a été soumise au comité des rues et débarcadères.

La résolution par laquelle les Aldermen nommaient un comité des deux Boards relativement à la construction d'un nouvel asile des fous, a été adoptée. MM. Baldt, Leefe, Mouman et Allen représenteront les Assistants.

Une lettre demandant l'établissement d'un chemin de fer dans la rue Carondelet, a été soumise au comité des rues et débarcadères.

Une résolution accordant un mois de plus aux contribuables pour acquitter la taxe sur les propriétés foncières a été déposée.

Avis aux Volontaires.—On verra par un avis que nous insérons ailleurs que les zouaves artistes d'Afrique et de Crimée offrent d'instruire gratuitement jusqu'à quatre-vingts volontaires parlant français. Ils commencent deux heures tous les soirs à l'instruction militaire des souscripteurs. Les zouaves artistes ont voulu s'acquitter de cette façon d'une dette de reconnaissance envers la ville de la Nouvelle Orléans pour le bienveillant accueil que les Français ont fait à leurs compagnons d'armes. Ceux qui désirent profiter de cette excellente occasion devront se faire inscrire à la librairie Choi ou chez le zouave Frédérick, rue de Chartres No 126.

Les chiens et les saucisses.—La guerre que le Conseil a déclarée aux chiens courants commencera ce soir, le chef de la police en donne avis dans une autre partie de ce journal.

Les bons lités dureront un mois et le combat cessera alors faute de saucisses ou de cadavres—de saucisses gâtées.

Que les propriétaires de *setters*, de *pointers* et de Terreneuves se le tiennent pour dit.

Nous les abandonnons à leurs profondes réflexions sur la tournure que prennent les choses.

Vengeance illégale.—Lawrence Collins s'est présenté, hier matin, devant le recorder du Troisième District. Son beau visage portait des marques non équivoques de coups de poing bien administrés.

Son histoire n'a rien d'original

Lawrence dit que Margaret Clancey le fit entrer chez elle, rue Montegut, près Levée. La chose s'est passée lundi. On ferma les portes derrière lui; la sœur arma d'une barre de fer, l'attaqua par devant et William Hall, dont les poings étaient ornés de "brass knuckles", le prit par le flanc gauche. "Je crois, a ajouté le plaignant, que j'aurais été tué si mes sœurs n'avaient eu l'heureuse idée de crier "au meurtre!" Une voisine enfonça une porte de devant et notre homme battit en retraite, sans attendre les coups de la fin.

Le recorder eut assez de doute concernant la cause de ce petit drame. La vieille Lawrence était accusée de s'être rendu coupable de vol sur la personne de Mary Quigley, sœur de Margaret.

Eminence devant le magistrat le 18 du courant, le prétendu voleur trouva non seulement son innocence, mais encore certaine faite peu flatteuse pour Mary.

Le recorder a ordonné l'arrestation des accusés.

Recorder Gastinel.—Un jury spécial composé de MM. O. Livaudais, Eugène Livaudais et G. Jacob a déclaré Gustave Kiss coupable d'avoir débité de la boisson sans licence, et, en refusant de payer, a encouru la peine d'une amende de cent cinquante piastres d'amende et emprisonnement de 6 mois.

Le Board a été saisi d'une plainte d'avoir été battu par Mary Ann Williams

Tom Cranmer a été envoyé devant la Première Cour de Police pour avoir battu Wm. Barbendorff, le 1. 1.

L'accusation formulée par Aug Brethau contre le capitaine Louis a été mise hors de cour.

Pour cause. — C. M. Johnson, accusé d'abus de confiance, ne s'étant point présenté en cour le 14 du courant, il a été fait par l'interrogatoire, le magistrat annotée que le cautionnement était forfait, mais il est revenu depuis sur son décret.

Il a été prouvé que le prévenu s'est engagé, en qualité de voile taire, dans l'armée du Sud, et qu'il est actuellement les Etats Confédérés en Virginie. L'accusation est d'ailleurs insignifiante.

Affaire de Meurtre.—James Gallagher, qui a tué Ed. Ryan, le 17 septembre dernier, au coin des rues Poydras et St Charles, a été jugé hier.

M. Semin a représenté l'Etat et M. Randell Hunt était chargé de la défense.

Après deux heures et demie de délibération, le jury a rendu un verdict d'homicide, en recommandant le prisonnier à la clémence de la cour.

Mort.—Michael Linch, qui est tombé dans la soirée du 11 courant, d'une fenêtre du troisième étage du Commercial Hotel, est mort hier à l'hôpital de charité

Le jury a constaté un accident.

Incendie.—Un incendie a éclaté, hier matin, à une heure, chez M Michenaine, à l'encoignure des rues Vitoire et St Ferdinand; la maison, ainsi que la résidence voisine occupée par Mme Thomas Hart, ont entièrement brûlé.

Le lieutenant Maccat croit que c'est l'œuvre de la malveillance.

— Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* les nouvelles suivantes:

Arrivée d'un navire de guerre anglais. — Le steamer de S M britannique *Gladiator*, capitaine Hinckley, est arrivé hier matin dans le port de New York, venant d'Halifax, qu'il avait quitté le 31 mai. Le *Gladiator* est armé de six canons et monté par un équipage de 192 hommes.

Le prince Alfred a Montreal.—Une dépêche nous apprend que le prince Alfred, attendu à Montréal dans la soirée de lundi, n'y est arrivé qu'hier matin, à 7 heures 45 minutes. La ville était magnifiquement décorée pour le recevoir; mais le jeune voyageur s'est rendu incognito à la résidence du général Wilhaulis.

La perte du "Canadian".— Nous avons quelques nouveaux détails sur la perte du steamer *Canadian*, annoncée samedi par une dépêche télégraphique de Saint Jean de Terre Neuve.

Le champ de glaces contre lequel il s'est défoncé, avait été aperçu, mais on ne s'en était pas alarmé, parce que les glaçons s'élevaient fort peu au dessus de l'eau, paraissant de petites dimensions et séparés les uns des autres. Néanmoins le bâtiment marchait à vitesse réduite. Tout à coup, il donna contre une masse compacte à peu près au dessous du mât de misaine, et commença aussitôt à se remplir d'eau. Il put heureusement être dégagé et tourné vers la côte; mais on s'aperçut bientôt de l'impossibilité d'atteindre la terre, et les embarcations furent mises à la mer. L'une d'elles chavira et tous ceux qui la montaient furent noyés.

Cinq minutes plus tard,—et 35 minutes seulement après la collision,—le vapeur sombra par l'avant dans 40 brasses d'eau, entraînant tous ceux qui se trouvaient encore à bord, sauf six hommes qui purent être recueillis sur l'eau.

Parmi ceux qui sombrèrent avec le navire se trouvaient M. Davis, le second, et M. Panton, agent des postes, qui s'efforçait de sauver les malles. Les passagers de cabine dont on connaît la perte sont jusqu'ici: le rév. M. Blount, sa femme et deux enfants; M. Mayhew, du Wisconsin, et le capitaine Wyckman. On ne donne pas les noms des vingt passagers d'entrepont, non plus que des deux hommes d'équipage, qui complètent la liste funèbre des victimes.

On sait déjà que les malles ont été recueillies par une barque française, qui les a transportées à St Jean.

La fièvre jaune a la Havane.—Un correspondant du *Times* de New York trace le plus sombre tableau des débuts de la fièvre jaune à la Havane. D'après lui, l'été de 1861 comptera parmi les plus terribles dans l'histoire de cette cruelle épidémie. Espérons que les renseignements fournis à notre contrère sur ce chapitre sont tout au moins empreints d'exagération.

C'est l'esprit oppressé,—dit le correspondant,—que je m'assieds pour vous écrire cette lettre Il y a deux heures que j'arrive de veiller un ami atteint de la fièvre jaune, et qui, je le crains bien, ne sortira jamais vivant de la chambre. J'appréhende beaucoup que l'été qui commence ne soit un des plus terribles qu'on ait vus, même à la Havane, et je vais vous donner mes raisons à l'appui de cette assertion. Premièrement, il y a ici un nombre immédiat d'étrangers, d'ouvriers, etc. etc., qui ont été pris de la tentation de rester durant les grandes chaleurs, et comme le combustible alimente la flamme, ce surcroît de population ne peut qu'ajouter à la vivacité de l'épidémie.

INCENDIE DE GLARIS.

Nous recevons aujourd'hui seulement des détails sur ce terrible sinistre qui a jeté le deuil en Suisse.

Glaris se compose de deux parties: le vieux et le nouveau bourg; mais ces deux parties ne forment sur le terrain qu'elles occupent qu'un seul ensemble complet.

Le vieux bourg se groupe autour de l'église et s'étend sur laquelle s'élève l'église, et de la s'étend vers le bas: il se compose de maisons coupées d'une manière assez irrégulière par des ruelles étroites, et mêlées d'écuries, de cours, de jardins et de carrefours: la grande route, qui vient de Nafels et qui traverse le bourg, fait un coude prononcé au bas de la colline de l'église, et se trouve sur ce point (*décrivant un détroit*) très resserrée par les constructions; à partir de là, elle continue en une longue rue qui va peu à peu en s'élargissant dans la direction de la Linth, qu'elle traverse sur un pont pour aboutir au sud du bourg, au faubourg manufacturier d'Enneneda.

Dans cette grande rue se trouvaient tous les bâtiments principaux: l'hôtel du gouvernement, la Banque, les auberges et les habitations des hautes classes. Vers son extrémité méridionale on rencontre le nouveau bourg. Depuis une trentaine d'années, il a est formé à côté de cette rue principale deux nouvelles rues, parfaitement parallèles la plus ancienne, et composées de jolies maisons avec un rez-de-chaussée et deux étages à trois ou quatre fenêtres de front Toute cette partie a été épargnée, car elle s'est trouvée, en ce qui concerne la direction du Fœhn, en avant de la maison Tschudi, d'où l'incendie est parti, pour marcher vers le Nord et se répandre sur le reste de la ville. Si la maison où le feu a pris naissance s'était trouvée la première du côté où soufflait le Fœhn, c'est à dire à gauche de notre plan, tout Glaris brûlait; et elle s'était trouvée la dernière du côté du Nord, cette maison serait périmée.

La place de la Landsgemeinde est située à côté de la maison où le feu a commencé; à partir de là, jusqu'à Boilen, s'étend à l'Ouest une cepée de faubourg de maisons isolées qui a été épargné par les flammes, tandis que de l'autre côté de la rue principale, entre le ruisseau de la Giessen et la Linth, au pied d'une hauteur qui porte le *Burg* et la chapelle de St-Michel, se trouve un autre faubourg, nommé la *Presse*, qui a été presque entièrement consumé. Des maisons situées au bas de la colline du Burg, où le feu s'est arrêté, ont été épargnées, tandis que, plus loin, un moulin indiqué tout à la droite du plan a été encore incendié. Ce moulin, ainsi que les maisons du Kipfen, sur la route de Nœfels, indiquent la limite extrême où se sont arrêtées les flammes; c'est, peu s'en faut, en même temps la limite des habitations qui forment le bourg, et qui, au delà, sont très disséminées.

Neuf heures du soir avaient sonné (10 mai) lorsque le feu éclata dans l'écurie de la maison Tschudi; l'enquête n'a pu encore constater quelle est l'origine de l'incendie n'a pu encore fournir à cet égard aucun resultat certain, il paraît seulement démontré qu'elle ne peut être attribuée, comme on l'avait cru, à un réchaud en feu qui y aurait été déposé, après que l'on s'en serait servi dans la journée pour repasser.

Quoi qu'il en soit, aux premiers cris d'alarme, comme une grande partie de la population était encore sur pied, elle accourut sur le lieu du sinistre pour éteindre les flammes, et il ne fut pas nécessaire de faire sonner le tocsin. Malheureusement, dans nos bureaux d'abonnement, le vent se mit de la partie et, jouant le rôle d'un soufflet, il ne fit qu'activer le feu. Il ne fut pas plus tard, car, sans doute, il aurait fait alors des centaines de victimes. Les pompes, avec leurs longues lances, furent bientôt à leur poste; mais le terrible Fœhn soufflait ce soir-là, et en quelques minutes les maisons voisines, jusqu'à l'hôtel du Cygne, furent envelopées dans le tourbillon enflammé. Malheureusement, un bon nombre de maisons du vieux bourg, sont et adjeurs en grande partie bien belle en pierres de taille et en maçonnerie, étaient encore couvertes de bardeaux au lieu d'ardoises; ainsi les toitures à peine attaquées, devenaient elles un brasier bientôt du milieu de flammèches qui, de leur côté, se répandaient de toutes parts.

Le groupe de belles et solides maisons situé à côté de l'hôtel du Cygne, sur la grande rue, résista seul, pendant quelque temps, aux progrès du feu, mais, en revanche, les courtes étaient bâtiments situés dans des rues plus étroites, et entièrement avec une incroyable rapidité, et la maisonnette en bois qui se trouve sur la hauteur, une fois attaquée, le vent jeta sur le nord du bourg ses débris enflammés, qui produisirent le même résultat loin du foyer primitif, dans le centre de Glaris.

L'effroi et le désordre s'emparèrent aussitôt de toute la population, tandis que les habitants du reste de la ville travaillaient de toutes leurs forces aux pompes, apportaient de l'eau aux pompes, et cherchaient à sauver des meubles et des effets. Le chaleur des flammes étant devenue si intense que, pour se sauver, ils durent mettre en sûreté les effets, les A 11 heures, 500 bâtiments brûlaient à la fois.

De tous côtés la propagation de la flamme était tellement prompte, qu'au dire des témoins, les toits avaient l'air d'avoir été couverts de feu. Les tuiles éclatait, rans qu'on l'y eut vu porté. Tout d'un coup le toit s'illuminait, et la maison était vouée à la destruction. Une bande d'incendiaires, bien dressée et bien conduite, ayant tout préparé, n'aurait pas mis d'une manière plus complète et plus sûre les lieux aux quatre coins d'une ville.

Une véritable pluie de feu tombait sur le bourg et sur les environs. Les flammes de cette fournaise éclairaient au loin la vallée tout entière, et de leur pied jusqu'à leur sommet les hautes montagnes étaient enveloppées d'une atmosphère de pourpre incandescente; le bruit du feu, particulièrement, rayonnait comme dans un manteau de feu. Au dessus des maisons qui croulaient, une troupe de fidèles pigeons volaient en décrivant des cercles effarés qu'on ne que, atteints par les flammes, ils tombaient! Un après l'autre dans le brasier. Au milieu de l'incendie qui les dévorait en sifflant, l'horloge de la tour de l'église sonna minuit, puis encore une heure du matin: alors les cloches commencèrent à se fondre et peu après, elles furent précipitées au milieu des décombres; et le lendemain matin, une fumée dernière, et leur sonnerie magnifique avait souvent réjoui la vallée tout entière.

Jusqu'à 4 heures du matin, le feu dévora sans trêve la proie qu'il avait fait; alors il commença à diminuer d'intensité; mais, pendant huit jours encore après la catastrophe, les pompes servaient à travailler toutes les nuits pour dompter les restes de l'incendie qui de côté et d'autre se perpétuait sous les débris.

Le 11 au matin, quand le soleil se leva, il éclaira, au lieu du bourg riche, florissant, et joyeux qu'il avait salué de ses rayons la veille au coucher, un immense champ de débris, et trois mille hommes, femmes et enfants, qui venaient de voir disparaître en quelques heures tout ce qu'ils possédaient. Les maisons s'écroulaient les unes après les autres quand tout ce qui les soutenait à l'intérieur avait disparu, et les pans de murs étaient si fortement calcinés que lorsqu'ils tombaient, ils se réduisaient littéralement en poussière.

Ce qui s'élevait un bâtiment qui avait échappé miraculeusement à la destruction, en échappé miraculeusement à la destruction, en échappé miraculeusement à la destruction, en échappé miraculeusement à la destruction, en échappé miraculeusement à la destruction, en échappé miraculeusement à la destruction, en échappé miraculeusement à la destruction, en échappé miraculeusement à la destruction, en échappé miraculeusement à la destruction, en échappé miraculeusement à la destruction, en échappé miraculeusement à la